



QUI-VIVE, L'APPLICATION UNIQUE AU MONDE, DÉDIÉE À LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT, EST FRANÇAISE.

QUI-VIVE APP EN CHIFFRES

95 %

des victimes d'injures ne se déplacent pas dans les commissariats ou gendarmeries.

Source : Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » - 2019

100 %

des femmes qui utilisent les transports en commun ont subi au moins une fois dans leur vie du harcèlement sexiste ou une agression sexuelle.

Source : Rapport Haute Autorité à l'égalité Homme Femme - 2015

ZOOM SUR QUI-VIVE APP

Qui-vive APP est une start-up bretonne créée en 2020 dans le domaine du digital pour apporter des solutions de sécurité et contribuer à la réduction du harcèlement de rue et des agressions verbales.

Qui-vive APP permet à la victime de prouver l'agression dont elle a fait l'objet. L'application innovante permet, jusqu'à 20 minutes* après l'événement, la restitution de l'enregistrement vocal de son environnement sonore, pour toutes les victimes de harcèlement, escroquerie, rackets ou agressions verbales. L'impunité n'existe plus, la victime peut faire valoir ses droits. La liberté individuelle et l'intégrité des données personnelles restent garanties puisque l'application efface les données non-exploitées par l'utilisateur(trice).

*selon l'abonnement

Un témoignage sonore qui lutte contre le harcèlement de rue

Jean-Philippe TIBLE a imaginé l'outil Qui-vive APP afin de lutter contre le harcèlement de rue dont un nombre croissant de personnes font l'objet. Les menaces, les agressions verbales, les injures raciales ou encore les incivilités outrancières concernent tous âges ou sexes. L'enregistrement peut avoir été fait par la victime elle-même ou par un témoin qui décide d'en faire bénéficier la victime. Au pénal, l'enregistrement peut servir de preuves, au civil, il peut être accepté comme un élément du dossier devant le juge. « Notre ambition est d'améliorer la qualité de vie des utilisateurs en leur permettant d'agir. Le sentiment de frustration et d'impuissance face à l'injustice du harcèlement est ainsi réduit. Nous voulons contribuer à la réduction de l'insécurité, du harcèlement de rue et des incivilités verbales. » explique le créateur Jean-Philippe TIBLE.

Comment ça marche ?

L'application donne le choix à son utilisateur de conserver, après les faits, ce qui vient de se passer, pour fournir des preuves tangibles de l'agression verbale. Les enregistrements sont confidentiels et sécurisés.

Une solution qui rétablit la vérité sur l'agression

Jean-Philippe TIBLE, professionnel de la sécurité des biens et des personnes, a fait le constat que les insultes injustes et agressions verbales n'épargnent personne. Dévalorisantes, outrageantes, racistes, homophobes ou sexistes, ces agressions verbales sont fréquentes et parfois ne choquent même plus. Cette banalisation favorise la récurrence des violences verbales ou physiques, menant souvent à des faits plus graves. Aujourd'hui, 95 % des victimes d'injures ne se déplacent pas dans les commissariats ou gendarmeries pour signaler ces comportements*. « Il y a comme un sentiment d'impuissance latent car les victimes se trouvent souvent dans l'impossibilité de pouvoir prouver l'agression dont ils ont été l'objet » souligne le créateur. Qui-vive APP fournit des pièces tangibles et réduit le sentiment d'injustice en rassurant toute personne l'ayant sur son téléphone. Jean-Philippe TIBLE ajoute « Si la solution n'éradique pas l'agression, elle présente l'avantage de lutter contre l'impunité dont bénéficie souvent les agresseurs. Lorsque cette application sera largement utilisée, les agresseurs potentiels se méfieront et les insultes diminueront fortement. La sérénité et la sécurité augmenteront, c'est là notre objectif ».

*Source : Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » - 2019

▶ RETROUVEZ LE MOTION DESIGN ICI



« Notre ambition est d'améliorer la qualité de vie des utilisateurs »

par Jean-Philippe TIBLE, créateur de Qui-vive APP



QUI-VIVE APP

VDP 3.0
2 bis rue Jean Rostand
22440 Ploufragan
quivive-app.fr

f in Qui-Vive

RELATIONS AVEC LES MEDIA

padam RP | Pauline CHOTEAU

10 bd de la Prairie-au-Duc - 44200 Nantes | 10 rue Treilhard - 75008 Paris
02 51 86 19 06 | media@padampadampadam.fr | padampadampadam.fr

in t w i g padamRP f padamNantes